

Étudier, préserver, restaurer, mettre en valeur le patrimoine mobilier de la cathédrale d'Amiens :

Transmettre la beauté et le sens des œuvres

Anita OGER-LEURENT

Conservateur des Monuments historiques

La cathédrale Notre-Dame d'Amiens dont l'architecture suscite l'admiration est tout autant exceptionnelle au regard du nombre et de la qualité des œuvres qu'elle abrite. Celles-ci, tout comme l'édifice, appartiennent à l'État à l'exception toutefois des objets mis en place après 1905, date de la loi de séparation des Églises et de l'État. Il revient donc à la Direction régionale des Affaires culturelles des Hauts-de-France (DRAC) d'en assurer la préservation, l'entretien voire la restauration, tant dans le souci d'assurer les conditions de la transmission d'un patrimoine remarquable dont nous ne sommes que les dépositaires, que de la prise en compte de leur affectation au culte et donc de leur usage. Sur ce dernier point, il est par conséquent indispensable de veiller à ce qu'un dialogue confiant puisse avoir lieu entre la DRAC et les représentants du clergé et de la communauté paroissiale.

Ces œuvres relèvent de divers domaines techniques tels la peinture, la menuiserie, la sculpture, l'orfèvrerie, la ferronnerie, le textile, le vitrail... Les interventions dont elles font l'objet sont conduites par la Conservation régionale des Monuments historiques et spécifiquement par le conservateur des Monuments historiques évidemment en lien avec ses collègues du service, ainsi qu'avec l'architecte des Bâtiments de France - conservateur de la cathédrale – et autant que de besoin, l'architecte en chef des Monuments historiques. La Conservation des Antiquités et Objets d'art de la Somme (conseil départemental), quant à elle, est un partenaire essentiel pour le suivi de tous les travaux sur le patrimoine mobilier. Au vu de la diversité des œuvres et des enjeux attachés à leur conservation, l'avis de spécialistes, historiens, historiens de l'art, est très souvent sollicité ; c'est dire que les décisions concernant le patrimoine mobilier de la cathédrale doivent être prises collégialement !

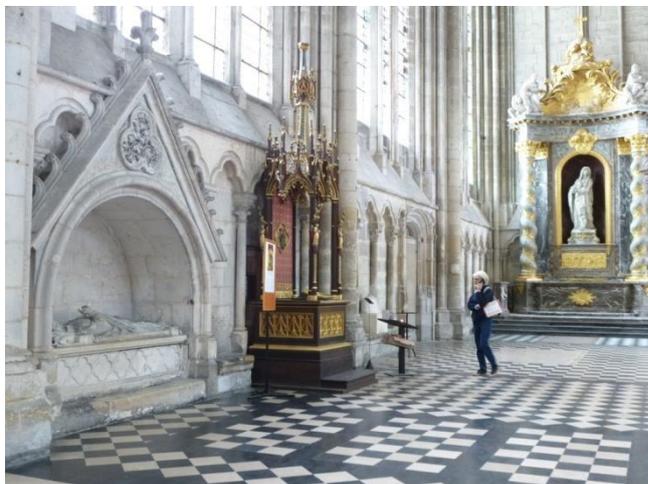
Les études et travaux sont ensuite confiés, dans le respect du code de la commande publique, aux artisans ou aux restaurateurs dont les compétences sont les mieux adaptées à la nature des œuvres et aux problématiques rencontrées. En effet, tout s'efforçant de prévoir des interventions selon des axes thématiques courant sur plusieurs années – c'est ainsi que la restauration de l'ensemble des tableaux de la cathédrale est en voie d'achèvement et que commence un cycle de travaux sur les monuments commémoratifs et funéraires – la programmation doit aussi s'adapter à des impératifs circonstanciels.



L'urgence « sanitaire », le péril, que celui-ci menace la pérennité de l'œuvre ou la sécurité du public, en est un : c'est pourquoi, devant cette double menace, le monument de Claude Pierre [ill. 1] a été sanglé en 2015 (sa restauration est envisagée en 2017), tandis que le monument de Mgr. François Faure dont

certains éléments décoratifs risquaient de choir, a été « soigné » et restauré en 2015-2016.

Dans un autre registre, il convient de répondre aux attentes des visiteurs qui viennent admirer les chefs-d'œuvre de la cathédrale dont font partie, par exemple, les clôtures de chœur. Pour cette raison, des travaux de nettoyage complétés par un bilan sanitaire et quelques mesures curatives ont été réalisés en 2015. Maintenir l'usage et même rendre une fonction aux œuvres – dans la mesure où



leur état constitutif le permet – sont aussi une préoccupation du service des Monuments historiques. Si l'édicule-reliquaire de saint Jean Baptiste [ill. 2] a été restauré et déplacé près de la chapelle Saint-Jean-du-Vœu en 2015, c'est pour être mieux mis en valeur et présenter décentement aux visiteurs et aux fidèles la relique qu'il contient, à défaut pour ces derniers de pouvoir bénéficier d'un accès direct au Chef Saint-Jean actuellement présenté dans le trésor de la cathédrale.

Parfois, l'actualité commande. En 2016, la commémoration de la Bataille de la Somme nous a incités à nettoyer le monument aux morts sculpté par Albert Roze et toutes les plaques commémoratives des conflits mondiaux. L'organisation en 2017 de l'exposition *Heures italiennes, trésors méconnus de la peinture italienne en Picardie* qui se tiendra à Amiens, Beauvais, Chantilly et Compiègne, a suscité la restauration du tableau de la *Mort de sainte Julienne Falconieri* [ill. 3] récemment attribué à Francesco Perizzoli (1661-1722). Bien peu regardé lorsqu'il était accroché au-dessus de l'autel de sainte Thérèse de Lisieux, il trouvera ensuite une place plus digne de sa qualité. Et si le grand orgue de la cathédrale fait en 2016 l'objet d'une étude fondamentale, c'est en prévision d'une restauration qui devrait s'achever en 2020 afin qu'il puisse se joindre de sa voix pleinement retrouvée aux festivités du huitième centenaire de la pose de la première pierre de la cathédrale gothique (1220).



Les études en effet font partie intégrante du processus de restauration. En interrogeant l'histoire et la matière d'une œuvre, en procédant d'une démarche quasi-médicale (récolement des interventions antérieures et constat d'état, puis diagnostic, enfin préconisations de traitement), elles permettent de se donner les moyens de faire les meilleurs choix techniques. Certaines nécessitent parfois de faire appel à la plus haute technicité scientifique : c'est pour cela que plusieurs équipes du laboratoire de recherche des Monuments historiques ont été appelées au chevet des *Sibylles*, ces précieuses peintures murales du début du XVI^e siècle, dans l'espoir de les sauver. Quelle que soit leur ampleur, les études portent donc en gestation les travaux futurs.

Certains travaux sont parfois peu spectaculaires. Il peut s'agir d'un simple entretien ou d'une intervention en conservation visant à stopper la dégradation ou à remédier à un désordre ponctuel, opérations indispensables mais dont les effets peuvent être quasiment invisibles aux yeux du public.

Les travaux de restauration à proprement parler, plus fondamentaux, consistent à la fois en traitements curatifs et si possible préventifs, et à rendre à l'œuvre une qualité esthétique qu'elle a parfois perdue.

De toutes ces interventions, on attend qu'elles soient sans danger pour les œuvres et compatibles avec leur nature, réversibles, et « lisibles » de manière à ce que les apports contemporains puissent être distingués de la matière originale, soit directement à la vision de l'œuvre, soit a minima dans le rapport qui accompagne les travaux. Car dans tous les cas, un rapport technique, contribution essentielle à la connaissance de notre patrimoine, fera état de la démarche entreprise, des moyens mis en œuvre et des résultats obtenus.

Le patrimoine mobilier de la cathédrale d'Amiens est, comme l'édifice, notre bien commun. La valeur historique, la qualité artistique de ces œuvres accessibles à tous, offertes gratuitement aux regards, valent intrinsèquement pour chacune d'entre elles, mais s'enrichissent des liens qu'elles tissent avec la cathédrale. Elles y ont une place, un rôle. En ce sens elles demeurent vivantes. Il est de notre responsabilité, de notre devoir commun, de leur assurer un avenir.

Illustrations :

- 1 : Le monument de Claude Pierre en cours d'étude et de sanglage. Cliché DRAC, 2015.
- 2 : L'édicule-reliquaire de saint Jean Baptiste après restauration et déplacement. Cliché DRAC, 2016.
- 3 : Le tableau de la *Mort de sainte Julienne Falconieri*, avant restauration. Cliché CAO A 80, 2012.